

DynaM Release 28.05.2013

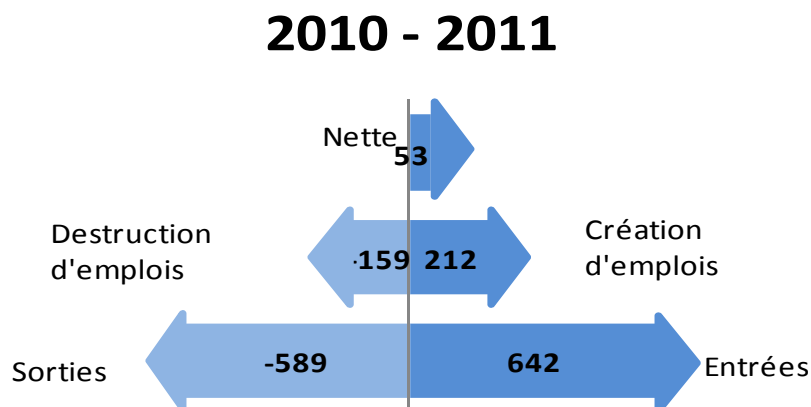
La dynamique des travailleurs sur le marché de l'emploi Belge

L'évolution de l'emploi au cours d'une période est le solde net de la dynamique de l'emploi sous forme de création d'emplois dans les entreprises nouvelles ou en expansion, et de destruction d'emplois dans les entreprises en contraction ou en fin de statut d'employeur. L'évolution de l'emploi est pourtant aussi le résultat net du flux des travailleurs qui entrent dans les entreprises et de ceux qui les quittent (sorties). L'ensemble de ces flux se nomme la dynamique des travailleurs. Cette notion est plus large que celle de la dynamique de l'emploi.

1. Les chiffres essentiels

Entre juin 2010 et juin 2011, quelque 53 000 postes de travail supplémentaires ont été ajoutés en Belgique.¹ Cette évolution nette a été le résultat de la création de 212 000 emplois au sein d'entreprises en démarrage ou en expansion ainsi que de 159 000 destructions d'emploi qui ont été enregistrées dans des entreprises en contraction ou en cessation. La dynamique des *travailleurs* qui va de pair avec ces chiffres a d'ailleurs été beaucoup plus importante. En effet, au total, 642 000 nouveaux salariés sont rentrés en service auprès de toutes les entreprises (en expansion ou en contraction) et 589 000 salariés ont quitté les entreprises. La différence de 430 000 postes de travail entre les entrées et les créations d'emplois (ou entre les sorties et les destructions d'emplois) concerne donc les postes de travail qui ont été conservés tout en étant occupés par de nouveaux travailleurs.²

Figure 1 Les différents couches dynamiques (juin 2010-juin 2011)



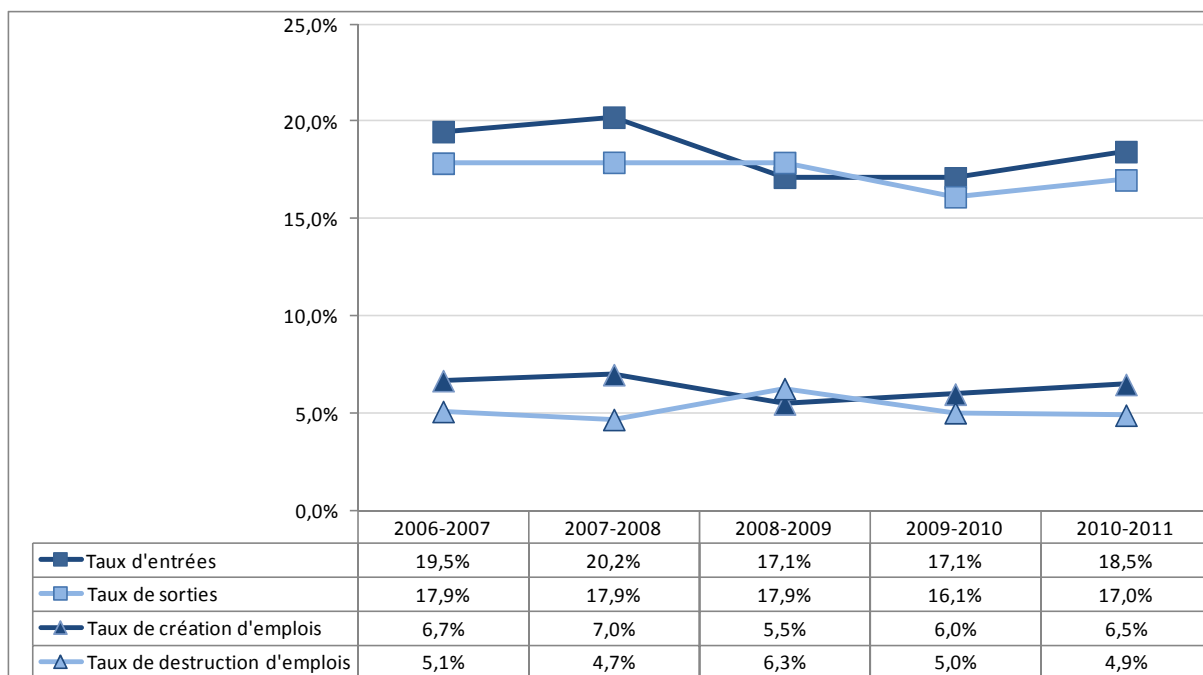
© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

¹ Les chiffres de cette release concernent tous les employeurs affiliés à la sécurité sociale Belge auprès de l'ONSS. Les chiffres sur la dynamique de l'emploi que l'on trouve sur le site web www.DynaM-Belgium.org sont un peu plus larges étant donné qu'ils concernent aussi les données de l'ONSSAPL (emploi dans les administrations locales et provinciales).

² Cela concerne simplement le remplacement par des travailleurs en provenance de l'extérieur de l'entreprise. Les mutations internes à l'entreprise ne peuvent pas être mesurées via les données ONSS.

Figure 2 fournit à nouveau l'évolution de la dynamique de l'emploi et de la dynamique des travailleurs pour la période 2006-2011. Il apparaît ici clairement que ces indicateurs peuvent montrer une évolution différente. La crise qui s'est manifestée dans la période 2008-2009 est allée de pair avec une chute de la création d'emplois et une augmentation de la destruction d'emplois. La croissance des destructions n'a d'ailleurs pas été la conséquence d'un taux plus important de sorties des entreprises, mais plutôt d'une forte chute du taux des entrées. Pour la période 2010-2011, les taux de création et de destruction d'emplois ont presque retrouvé leurs niveaux de 2006-2007, mais les taux d'entrées et de sorties sont néanmoins clairement restés en dessous de leurs niveaux de 2006-2007.

Figure 2 Dynamique des travailleurs et dynamique de l'emploi en taux (juin 2006-juin 2011)



© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Comme c'est le cas pour la dynamique de l'emploi, la dynamique des travailleurs est dépendante du type d'entreprise. Nous pourrions discrétiser plus loin la dynamique des travailleurs selon les mêmes caractéristiques des entreprises.

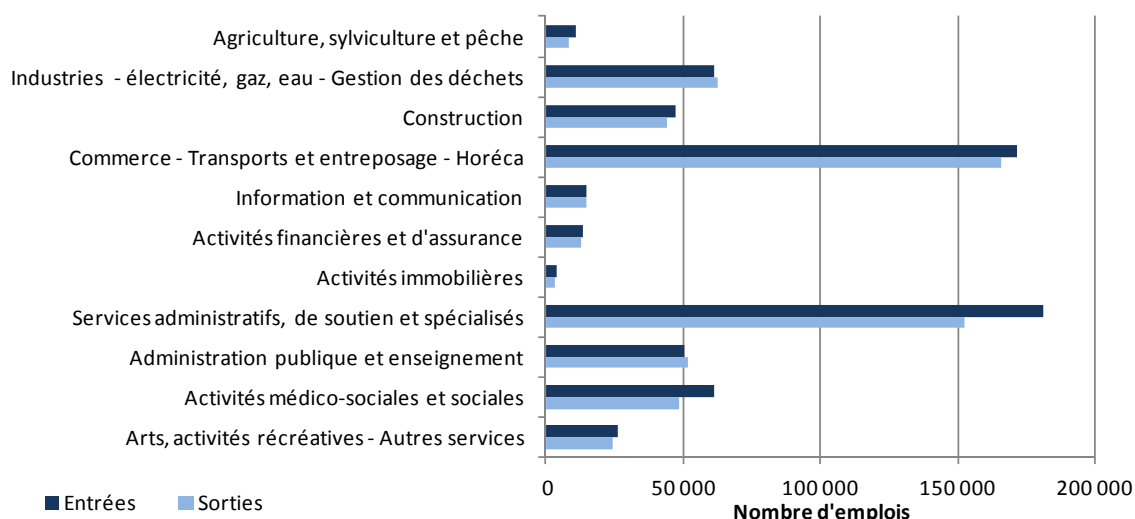
2. Examen en fonction des caractéristiques de l'entreprise

2.1 Sous l'angle de l'activité économique

Dans les secteurs de l'**industrie**, entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011, les travailleurs ayant quitté les entreprises (62 400) ont été un peu plus nombreux que ceux qui ont été recrutés (61 000). Le taux d'entrée et le taux de sortie dans ces secteurs (11,3%, resp. 11,5%) se situent loin sous la moyenne.

Le **secteur de la construction** se caractérise par de fortes dynamiques des travailleurs. Avec un taux d'entrée de 22,1% et un taux de sortie de 20,5% le nombre d'emplois dans le secteur a augmenté de 1,6%.

Figure 3 Dynamique des travailleurs par activité économique en chiffres absolus (juin 2010-juin 2011, Belgique)



© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Les secteurs du **commerce**, du **transport et de l'entreposage** et de **l'horeca** se caractérisent aussi par de fortes dynamiques des travailleurs. Les entrées de travailleurs dans les entreprises de ce secteur se sont élevées à 171 500, les sorties à 165 400. Le taux d'entrée (20,5%) y a dépassé le taux de sortie (19,8%).

Dans le secteur de **l'information et de la communication**, les taux d'entrée (15,8%) et de sortie (15,6%) ont été quasi équivalents avec pour conséquence une légère croissance nette. Dans le secteur des **activités financières et des assurances**, il y a aussi eu une croissance très limitée mais, la dynamique des travailleurs a aussi été beaucoup plus faible (taux d'entrée 10,2%, taux de sortie 9,9%).

La dynamique des travailleurs la plus élevée a été observée dans le secteur des **services administratifs, de soutien et spécialisés**. Ce secteur contient entr'autres les bureaux de travail intérimaire et les entreprises de nettoyage. En 2011, 180 900 travailleurs sont rentrés dans ce secteur et 52 600 travailleurs en sont sortis, dont un peu plus de la moitié auprès des bureaux de travail intérimaire.

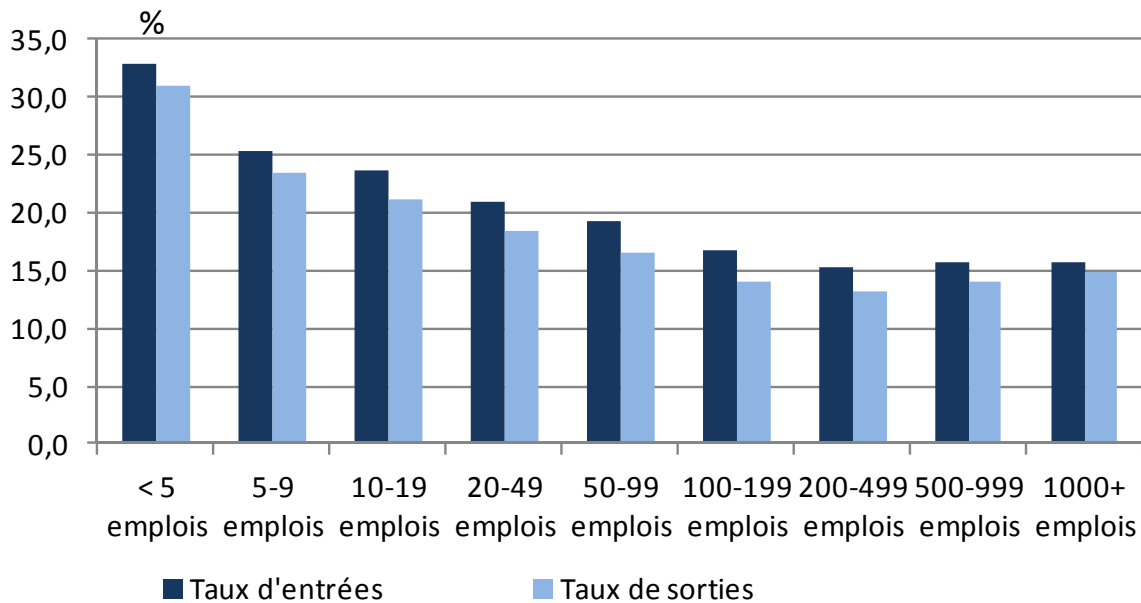
La dynamique des travailleurs dans le secteur **quaternaire** est traditionnellement beaucoup plus limitée. Pour la période 2010-2011, les taux d'entrée et de sortie pour le secteur **administration publique et enseignement** se sont seulement élevés à 8,3%, resp. 8,6%. En 2011, dans le secteur des **activités médico-sociales et sociales**, les entrées de travailleurs (61 500) ont largement dépassé les sorties (48 600). C'est pourquoi, la croissance nette de l'emploi dans ce secteur a été de 3,1%. En même temps, les taux d'entrée (14,5%) et de sortie (11,4%) sont restés sous la moyenne globale du marché du travail.

2.2 Selon la taille de l'entreprise

La dynamique de l'emploi ne dépend pas seulement de l'activité économique de l'entreprise. Figure 4 montre les taux moyens d'entrée et de sortie, classés en fonction de la taille de l'entreprise.

Pour les petites et moyennes entreprises (jusqu'à 200 emplois), il y a un rapport négatif quasi linéaire entre la dynamique des travailleurs et la taille de l'entreprise. Un certain nivellement est constaté pour les entreprises plus grandes.

Figure 4 Taux d'entrée et de sortie en fonction de la taille de l'entreprise (juin 2010-juin 2011, Belgique)

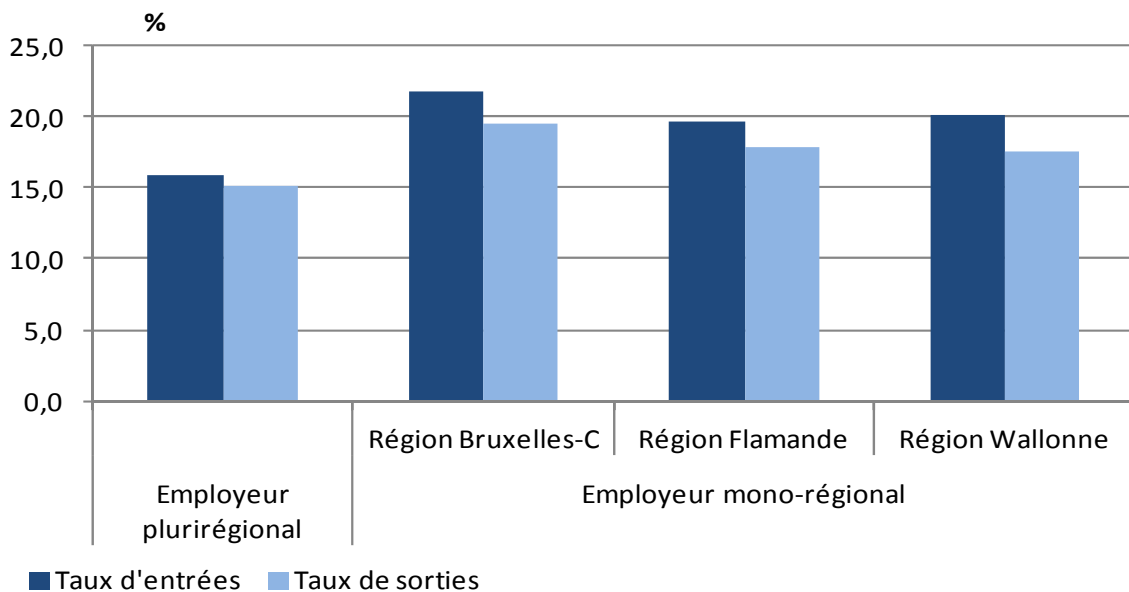


© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

2.3 Examen par localisation (région) de l'entreprise

La dynamique de l'emploi a été calculée au niveau de l'entreprise. La plupart des employeurs (99,2%) sont 'mono-régionaux': tous leurs travailleurs sont occupés dans une seule région. Il existe cependant un groupe restreint d'entreprises, généralement de grande taille, qui sont actives dans plusieurs régions. Pour la période 2010-2011, cela concerne 0,8% du nombre d'employeurs et 37,1% du nombre total d'emplois. Une distinction a été faite entre les employeurs mono-régionaux et multirégionaux. La dynamique des travailleurs peut être distribuée de manière similaire.

Figure 5 Dynamique des travailleurs par région de l'employeur (juin 2010-juin 2011, Belgique)



© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

Les entreprises plurirégionales sont caractérisées par des taux relativement faibles d'entrées et de sorties. Il est possible que cette constatation tienne davantage au fait que, par définition, il s'agit souvent d'entreprises

un peu plus grandes qui, comme nous l'avons déjà établi précédemment, présentent une dynamique des travailleurs inférieure.

La dynamique des travailleurs est la plus forte auprès des employeurs mono-régionaux dans la **Région de Bruxelles Capitale**. En 2011, le taux d'entrées s'y est élevé à 21,8% et le taux de sorties à 19,6%. Le taux d'entrées pour les employeurs mono-régionaux de la **Région Wallonne** s'est situé un peu plus haut que dans la **Région Flamande** (20,0% pour la Région Wallonne et 19,6% pour la Région Flamande). Dans la Région Wallonne, le taux de sorties (17,5%) a été un peu plus bas qu'en Région Flamande (17,8%), ce qui a entraîné une plus forte croissance nette (2,5% vs. 1,8%).

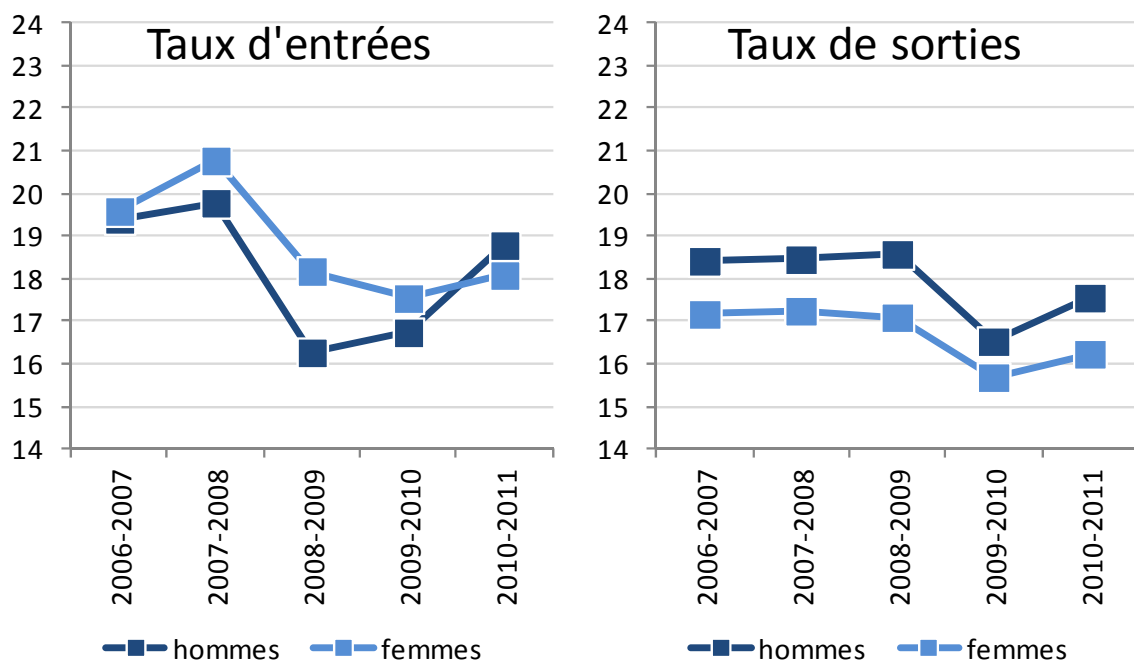
3. Examen en fonction des caractéristiques des travailleurs

La dynamique de l'emploi (création et destruction d'emplois) a été calculée au niveau de l'entreprise et est le résultat net des entrées et sorties au sein d'une entreprise. A ce stade, la création et la destruction d'emplois ne peuvent pas être réparties selon les caractéristiques personnelles. La dynamique des travailleurs décrit les mouvements des travailleurs individuels et peut donc être répartie selon les caractéristiques des travailleurs. Dans cette release, la dynamique des travailleurs sera distribuée selon les principales caractéristiques des travailleurs, en l'occurrence leur sexe et leur âge.

3.1 Selon le sexe du travailleur

Pour la période 2010-2011, la dynamique des travailleurs a été plus élevée pour les hommes que pour les femmes, et ce au contraire de la période 2008-2010. Sur base du figure 6, il semble que les taux d'entrées et de sorties ont clairement évolué de façon différente pour les hommes et les femmes. Le recul des taux d'entrées et de sorties durant la période 2008-2010, ainsi que leur reprise dans la période 2010-2011 ont été plus amples chez les hommes. Au contraire, pour les femmes, les taux d'entrées sur la période complète ont été plus élevés que les taux de sorties, avec pour conséquence, une croissance nette de l'emploi beaucoup plus forte pour les femmes.

Figure 6 Evolution de la dynamique des travailleurs selon le sexe des travailleurs (juin 2006-juin 2011, Belgique)

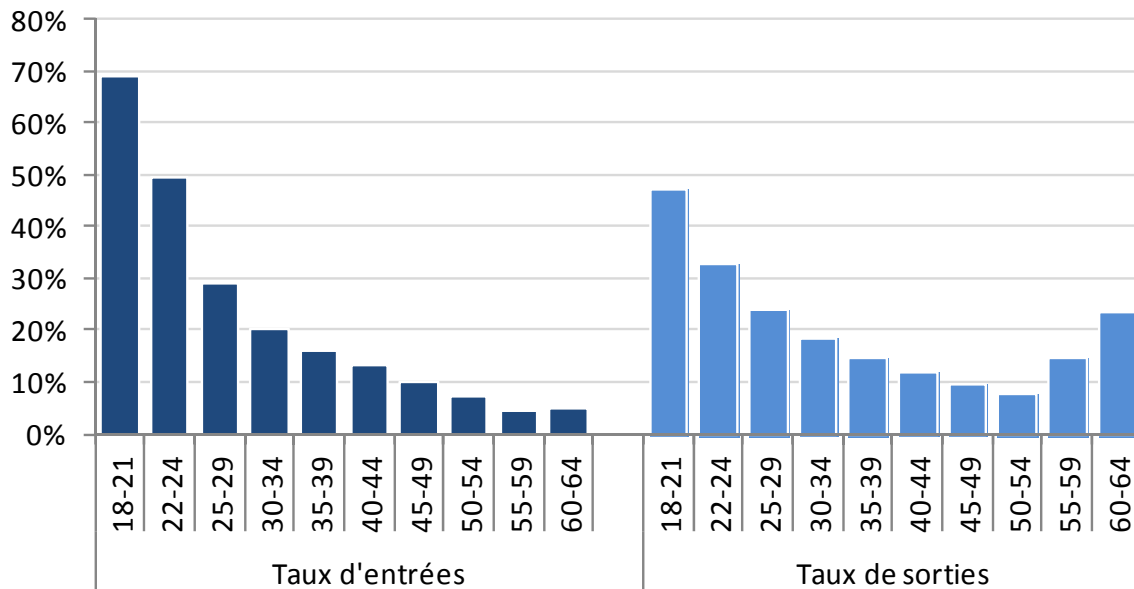


© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

3.2 Selon l'âge du travailleur

La dynamique des travailleurs est fortement liée à l'âge des travailleurs. Les taux d'entrées aussi bien que ceux de sorties sont très dépendants de l'âge. Sur base du figure 7, les taux d'entrées et de sorties sont clairement plus élevés chez les plus jeunes. Pour les plus âgés (à partir de la classe d'âge 55-59), le taux de sorties repart à la hausse.

Figure 7 Dynamique des travailleurs selon l'âge des travailleurs (juin 2010-juin 2011, Belgique)



© Office national de Sécurité sociale et DynaM-belgium.org

4. Définitions et méthode

Ce release contient les données annuelles portant sur la création et la destruction d'emplois et sur les employeurs entrants et sortants en Belgique.

Le texte ci-dessous reprend les définitions utilisées et une brève description de la méthode. Pour plus de détails, consulter la page Méthode: dynam-belgium.org/Methode.

4.1 Source des données

Les chiffres DynaM sont issus de bases de données administratives, gérées par l'Office national de Sécurité sociale (ONSS). Ces données couvrent 99% des employeurs et quelque 90% des travailleurs salariés en Belgique. Les postes de travail auprès des autorités publiques locales et déclarés à l'ONSSAPL ont été pris en compte pour la dynamique de l'emploi, mais pas pour la dynamique des travailleurs. Pour la présente analyse liée à la dynamique des travailleurs, les données plus détaillées nécessaires en provenance de l'ONSSAPL ne sont pas disponibles.

4.2 Unités statistiques

Employeur: un **employeur** est une personne physique ou morale qui occupe du personnel (travailleurs salariés) enregistré auprès de l'ONSS.

Poste de travail/emploi: repose sur le dénombrement des travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre.

4.3 Définitions

Création d'emplois: augmentation du nombre d'emplois au sein des entreprises où le nombre de postes de travail à la fin de la période de référence (30 juin année $t-1$ – 30 juin année t) est supérieur à celui au début de la période. La création d'emplois qui n'est que la conséquence de changements administratifs ou juridiques (fusions, scissions, transferts, ...) n'est pas prise en considération.

Destruction d'emplois: diminution du nombre d'emplois au sein des entreprises où le nombre de postes de travail à la fin de la période de référence (30 juin année $t-1$ - 30 juin année t) est inférieur à celui au début de la période. La destruction d'emplois qui n'est que la conséquence de changements administratifs ou juridiques (fusions, scissions, transferts, ...) n'est pas prise en considération.

Entrée: lorsqu'un travailleur est présent dans une entreprise au 30 juin de l'année t mais pas au 30 juin de l'année $t-1$ dans la même entreprise, on parle d'une entrée. Le nombre total d'entrées est la somme des entrées chez tous les employeurs et est donc plus large que les entrées sur le marché du travail.

Sortie: lorsqu'un travailleur est présent dans une entreprise au 30 juin de l'année $t-1$ mais pas au 30 juin de l'année t dans la même entreprise, on parle d'une sortie. Le nombre total de sorties est la somme des sorties chez tous les employeurs et est donc plus large que les sorties du marché du travail.

4.4 Méthode

L'élaboration des chiffres et indicateurs portant sur la création/destruction d'emplois et les employeurs entrants/sortants repose sur une méthodologie validée scientifiquement, utilisant le couplage d'enregistrements. Le but de ce couplage d'enregistrements est de reconstituer l'historique de chaque entreprise. HIVA-KU Leuven et l'ONSS ont développé une méthode innovante pour réaliser un tel couplage d'enregistrements en s'appuyant sur la disponibilité des relations entre employeurs et travailleurs (Geurts, Ramioul & Vets, 2011). La méthode de calcul pour la correction des création/destruction d'emplois est basée sur Davis, Haltiwanger & Schuh (1996).

5. Références

EUROSTAT/OECD (2007), *Eurostat - OECD Manual on Business Demography Statistics*, Eurostat, Luxembourg.

Davis J.S., Haltiwanger J.C. & Schuh S. (1996), *Job creation and destruction*, MIT Press, MA and Cambridge/London.

Geurts K., Ramioul M. & Vets P. (2011), *Employee flows to study firm and employment dynamics*, DynaM Working Paper, HIVA-KU Leuven, Leuven.

6. Plus d'infos

Pour plus d'informations, procédez de la manière suivante:

En ce qui concerne la source des données et les statistiques de base:

ONSS - Direction des Statistiques: Peter Vets ▪ Tél. 02 509 31 43 ▪ peter.vets@onss.fgov.be

En ce qui concerne la méthodologie et les indicateurs:

HIVA-KU Leuven: Sem Vandekerckhove ▪ Tél. 016 32 33 31 ▪ sem.vandekerckhove@kuleuven.be
Ludo Struyven ▪ Tél. 016 32 33 41 ▪ ludo.struyven@kuleuven.be